

# LE MONDE

Siège Terminus, 1<sup>er</sup> virage à gauche  
après l'Hôtel Terminus en venant  
du Rond point Grand Hôtel.  
CEL : 90.06.78.46 / 96.27.0196  
E-mail: lemonde\_niger1@yahoo.fr

**D'AUJOURD' HUI**

RCCM-NI-NIA-2014-B-2269 / NIF:297 59/S

3<sup>ème</sup> année:

N°252 DU MERCREDI  
09 AOUT 2017

PRIX : 300 F

**Hebdomadaire nigérien d'informations générales et d'analyse**

*Guéguerre au sein du PNDP-Tarayya*

## **Bazoum, le grand absent de la fête de l'arbre à Dosso**



**La Halcia  
serait-elle  
en fin de  
mission ?**

***Conscient de son échec***

**Issoufou abandonne  
son amour des chiffres**

# Les points sur les i

## « Le bureau de l'Assemblée nationale est compétent pour autoriser, hors session, l'arrestation d'un député », dixit la Cour constitutionnelle

Le Niger est un pays où les délinquants et autres auteurs invétérés de délits, prédateurs de deniers et biens publics sont en liberté tandis que des acteurs de la société civile et des journalistes sont emprisonnés pour des peccadilles. Les valeurs de dignité, d'honneur, d'égalité des justiciables devant la loi ont été littéralement pulvérisées par une nouvelle culture faite de corruption, d'injustice et de privation de libertés pour ceux qui se battent contre cette dépravation des mœurs politiques. Le Niger est ruiné et ce n'est pas, loin s'en faut, uniquement une question de finances publiques et de maux liés à la gestion des deniers et biens publics. C'est une question d'ordre moral, bon nombre de compatriotes ayant fait de la promotion facile dans la carrière, l'accumulation de biens et d'argent mal acquis, souvent pour des missions qui font froid dans le dos, leur motivation essentielle. Au vu et au su de tout le monde, il y en a qui utilisent sans vergogne les pouvoirs que leur confère la République pour exécuter de basses besognes. Ils auraient fait leur choix, paraît-il, et seraient prêts à s'assumer. Le Niger est moralement malade.

L'affaire du député impliqué dans un trafic de drogue est un cas, parmi tant d'autres qui ont scandé la vie de la République depuis six ans. L'Assemblée nationale serait, paraît-il, traversée par des courants ethno-régionalistes qui feraient barrage à la volonté de Mahamadou Issoufou et de son gouvernement de lever son immunité parlementaire pour le livrer à la justice. Une autre monstruosité de ce régime ! Et comme le pouvoir actuel de Niamey s'est construit et a prospéré sur le terreau du faux, de la violation répétée des lois et règlements, de trafics en tous genres, de détournements massifs de deniers publics, du deux poids, deux mesures en matière de justice, bref, tout ce qu'il y a de négatif et de détestable pour la République, la démocratie, la justice, les droits de l'homme et le développement du Niger, cette rébel-

lion a été tolérée et bien comprise.

Comment ne pas soupçonner l'exécutif nigérien, au plus haut sommet de l'État, de collusion ces députés pour empêcher la levée de l'immunité parlementaire d'un des leurs, impliqué dans un trafic de cocaïne et la mise en accusation d'un ancien ministre qui est trempé dans de multiples fraudes liées aux recrutements à la Fonction publique ?

N'est-ce pas sept membres du bureau de l'Assemblée nationale qui ont levé, le 27 août 2014, l'immunité parlementaire de Hama Amadou, le président du parlement à l'époque ?

N'est-ce pas vrai que le 16 juillet 2014, qu'il y a eu une requête du procureur de la République « aux fins d'arrestation de Monsieur Hama Amadou, député à l'Assemblée nationale, sans au préalable constater la levée de son immunité parlementaire ?

N'est-ce pas vrai que le 25 août 2014, que la ministre déléguée, Mme Mariama Moussa, assurant l'intérim du ministre de la Justice, remit au goût du jour la lettre du 16 juillet du procureur de la République, pour demander au Premier ministre l'arrestation du député Hama Amadou ?

N'est-ce pas vrai aussi que, sur requête du président de l'Assemblée nationale, Hama Amadou, la cour constitutionnelle, a dit, par arrêt n° 12 du 4 septembre 2014, que « le bureau actuel de l'Assemblée nationale, composé de onze (11) membres, est habilité à exercer toutes les attributions prévues par le règlement intérieur de l'institution aussi longtemps que les postes vacants n'auront pas été pourvus » ; dit que « le bureau de l'Assemblée nationale est compétent pour autoriser, hors session, l'arrestation d'un député » ; dit que, « en dehors des sessions, la poursuite peut être engagée sans autorisation préalable du bureau tandis que l'arrestation du député nécessite l'autorisation du bureau ».

Le rappel de ces quelques faits historiques est d'importance. Il rafraîchit la mémoire de ceux qui ont tendance à oublier ou à faire semblant d'oublier. Mieux, il sert à montrer

la mauvaise foi du pouvoir de Niamey qui n'a ni excuse ni justification quelconque pour épargner, d'une part, un député accusé de trafic de drogue dure de la levée de son immunité parlementaire ; d'autre part, un ministre impliqué dans des fraudes massives à la Fonction publique, d'une mise en accusation. Et si l'Assemblée nationale n'a pas fait son devoir, c'est que les entraves à la justice viennent d'ailleurs.

En suscitant cette prétendue rébellion au sein de l'Assemblée nationale, ceux qui sont derrière ce complot contre la justice sont pris en flagrance dans la mesure où l'arrêt n° 12 du 4 septembre 2014 de la Cour constitutionnelle leur enlève toute prétention. Le bureau de l'Assemblée nationale, au complet ou diminué de certains de ses membres, peut bel et bien lever l'immunité parlementaire d'un député.

La répétition étant pédagogique, je vous réécris ce que la plus haute juridiction de notre pays en matière constitutionnelle a dit : « le bureau de l'Assemblée nationale est compétent pour autoriser, hors session, l'arrestation d'un député » ; dit que, « en dehors des sessions, la poursuite peut être engagée sans autorisation préalable du bureau tandis que l'arrestation du député nécessite l'autorisation du bureau ». Alors, où se trouve le blocage ? Tout le monde a compris. C'est toujours le deux poids, deux mesures qui a ruiné la justice nigérienne. Certains sont jetés en prison pour des peccadilles, y compris des journalistes et des acteurs de la société civile tandis que d'autres, auteurs de délits graves, sont protégés par divers subterfuges ou carrément ignorés par le Parquet. Avec ça, on nous parle de démocratie, de justice, de droits de l'homme, de république et que sais-je encore. À vrai dire, les Nigériens n'y croient pas et souhaitent vivement un changement notable dans la conduite des affaires judiciaires, gage de sécurité et d'égalité des citoyens devant la loi.

**Mallami Boucar**

**Guéguerre au sein du PND-S-Tarayya**

# Bazoum, le grand absent de la fête de l'arbre à Dosso

La guéguerre en cours au sein du PndS Tarayya n'est pas prête de finir. Au contraire, chaque jour apporte son lot d'indices sur la gravité de la situation. Les rapports entre le Président Issoufou Mahamadou et Mohamed Bazoum, son ministre de l'Intérieur et président du principal parti au pouvoir, se sont notamment détériorés au point où les preuves s'étaient, grande nature. Deux faits ont été notés par les observateurs. Le premier, c'est que le président du PndS Tarayya et ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, était absent à l'accueil de Mahamadou Issoufou à son retour d'Abidjan où il a pris part aux festivités d'ouverture des 8<sup>e</sup> Jeux de la Francophonie. Une absence qui sonne chez beaucoup de militants du parti rose comme une désobéissance absolue, voire une rébellion intolérable de la part de Mohamed Bazoum. Certains se demandent d'ailleurs de quoi pourrait-il se prévaloir pour manquer de respect au président de la République. Le second fait est toujours lié à l'absence constatée du président du PndS-Tarayya, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, aux festivités marquant le 57<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de notre pays, à Dosso. Une date à honorer que Mohamed Bazoum a choisi d'ignorer, partant en congé dès le 1<sup>er</sup> août 2017, pour Zinder. Pour bon nombre d'observateurs, il évite soigneusement toute rencontre avec Mahamadou Issoufou. Les

choses sont claires. Et pourtant, cette fois-ci aussi, les "Maï kalangou" du PndS auraient sans doute une autre explication à donner au peuple nigérien. «Tout marche comme sur des roulettes», tel est leur slogan face à la dégradation continue et incontestable des rapports entre Mahamadou Issoufou et Mohamed Bazoum. Si, réellement, il y a une entente entre le président de la République, Issoufou Mahamadou, et son ministre de l'Intérieur et non moins président du PndS Tarayya, Mohamed Bazoum, pourquoi ce dernier va en vacances, dans son village de Tesker, le 1<sup>er</sup> Août 2017, à 48 heures de la fête de l'arbre ? Pourquoi ne pas attendre après les festivités marquant le 57<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de notre pays ? Selon une source digne de foi,



depuis le samedi 5 août 2017, Mohamed Bazoum aurait continué à Gouré, puis à Tesker, dans son village. Il serait d'ailleurs injoignable

au téléphone, car il aurait éteint tous ses appareils téléphoniques et cela, jusqu'à nouvel ordre. Affaire à suivre !

**KADEKOMNI**

## **Il faut le dire**

### **La Halcia serait-elle en fin de mission ?**

La Halcia est-elle vraiment utile ? Beaucoup de Nigériens se sont toujours posé cette question et le limogeage récent de son président, néanmoins nommé à la Cour des comptes dont il va désormais diriger la quatrième Chambre, apporte davantage de sel au débat. Pourquoi Issoufou Boureima a été limogé de la Halcia sans pourvoir à son remplacement ? Ayant été investi d'une nouvelle mission à la Cour des comptes, il est invraisemblable de penser à une sanction. Et pourtant, l'acte a l'air d'en être un. Beaucoup d'observateurs s'étonnent d'ailleurs de constater que son départ de la Halcia

a été décidé dans le cadre du mouvement général des juges. Car, s'il est vrai que l'intéressé est magistrat, il reste qu'il était, jusqu'au dimanche 7 août 2017, président d'une institution consacrée par une loi. En attendant de disposer de plus amples informations sur les motivations réelles qui ont présidé au départ de la Halcia de Issoufou Boureima, il faut s'interroger sur le motif pour lequel il n'a pas été remplacé par le même acte qui consacre son renvoi. Doit-on y voir les prémises d'une mise à mort de la Halcia qui, à vrai dire, a été un véritable échec, voire une profonde déception pour les Nigériens ? L'hypothèse serait

une heureuse issue pour Issoufou Boureima puisqu'elle consacrerait un aveu d'échec pour Mahamadou Issoufou. Dans le cas contraire, s'il est pourvu dans les jours à venir, au remplacement de l'ancien président de la Halcia qui, il faut le reconnaître, a connu plein d'entraves dans sa mission, ça veut dire que le système qu'il a servi, avec dévouement, a décidé de le sacrifier en déclarant implicitement son incompétence à remplir les charges dont il a été investi, avec en sus, une loi pour légitimer et renforcer son action.

**GAMBO**

*Conscient de son échec*

# Issoufou abandonne son amour des chiffres

Dans les 3193 mots ayant constitué son message à la Nation du 2 août 2017, le Président Issoufou Mahamadou a donné, en dehors de la démographie, deux chiffres sur sa gouvernance. Le premier, c'est lorsque, parlant de la sécurité du pays, il annonce que « par ailleurs 15% des ressources budgétaires sont consacrées à ce combat. » Le second, c'est quand il dit : « comme il est de tradition, le gouvernement a dû mobiliser pendant la période de soudure 146 milliards en faveur des populations vulnérables pour leur permettre de mieux aborder la campagne agricole 2017-2018. »

Ce qui tranche d'avec ses précédents discours dans lesquels une place de choix est faite aux chiffres des réalisations de son régime. Cette fois, c'est un président de la République modéré, peu enthousiasmé qui s'est adressé à ses « concitoyens ».

En fait, il y a de quoi tant l'échec est patent dans presque tous les secteurs socioéconomiques et politiques.

## **Sur le plan économique.**

Tout le monde est unanime à reconnaître que le président Issoufou Mahamadou

est le chef de l'État ayant bénéficié du contexte le plus enviable sur le plan de la trésorerie publique. Financièrement, le Niger se portait très bien en avril 2011 lorsqu'il prenait les rênes du pays. Et dès ses premières semaines, il a inauguré la raffinerie de Zinder qui symbolisait l'entrée de notre pays dans le cercle restreint des producteurs de l'or noir. Le pays avait une crédibilité internationale enviable tant les partenaires croyaient très fort en ses potentialités mais aussi à la stabilité politique retrouvée. Hélas ! Il s'en est fallu de moins d'un mandat présidentiel pour bousiller tous ces acquis inestimables.

Très tôt, la dilapidation des richesses nationales à travers notamment, les marchés publics de complaisance, les surfacturations, les détournements, les dépenses inutiles et/ou de prestige, bref, le gaspillage sous toutes ses formes ont eu raison des ressources mobilisées par les régimes antérieurs à la Renaissance.

## **Sur le plan politique.**

Là, c'est la catastrophe au sens propre du mot. La stabilité retrouvée, la volonté des leaders politiques de tourner définitivement le dos aux crises politiques et la



large coalition qui a soutenu la candidature du président Issoufou au second tour des présidentielles de 2011 n'ont servi à rien face à la volonté hégémonique du PNDS-Tarayya et son intelligentsia. Très tôt ils ont démoli toutes ces forces pour ériger des faiblesses à leur place. Aujourd'hui, malgré l'accalmie précaire, nul ne peut prédire de quoi sera fait le climat politique d'un jour à l'autre parce que l'antagonisme est poussé à ses extrémités.

## **Sur le plan de l'éducation.**

Autrefois sujet de prédilection des discours présidentiels, l'école publique n'a mérité que quelques paragraphes le 2 août dernier. Les fameuses constructions de 2500 salles de classe, recrutements d'enseignants à la fonction publique, l'achat à coût de milliards de FCFA de fournitu-

res scolaires sont jetés aux oubliettes dans les tiroirs de la Renaissance.

## **La chancelante santé publique, quant à elle, a été royalement ignorée.**

De toutes évidences, le président de la République commence à prendre conscience de l'échec de sa gouvernance pendant ces presque 7 dernières années. Il a surtout compris que les chiffres astronomiques « balancés » pour endormir le peuple ne convainquent plus personne même dans son propre camp. C'est sans doute pourquoi il a préféré, cette fois, la carte de la modestie, de la mesure et de l'humilité.

Issoufou Mahamadou ne dit plus que son régime a réalisé ce que tous les autres régimes passés n'ont réussi.

**Amadou Bello**

Message à la Nation à l'occasion de la Fête du 03 Août 2017

# Ces vrais défis majeurs du Niger ignorés par le président Issoufou Mahamadou

**Le mercredi 02 août dernier, le président de la République a adressé un message à la Nation, à l'occasion de la célébration de la Fête du 03 août correspondant à l'anniversaire de l'accession du Niger à la souveraineté internationale. Lors de cette importante adresse à la Nation, généralement mise à profit par tout chef de l'État pour parler des vrais problèmes que traverse son pays, le président Issoufou Mahamadou a malheureusement ignoré de nombreux défis auxquels fait face le Niger.**

Dans son message à la Nation du 02 août dernier, le président Issoufou Mahamadou n'a évoqué que trois défis qu'il considère être les plus importants auxquels fait face le Niger. C'est ainsi qu'il a parlé du défi sécuritaire, du défi démographique et du défi climatique. Si on peut être d'accord avec lui que la sécurité et, dans une certaine mesure, le changement climatique, constitue une véritable préoccupation pour le Niger, on peut se demander en quoi la démographie peut être considérée comme un défi préoccupant pour le Niger à l'heure actuelle. Certains diront que le président Issoufou Mahamadou a certainement évoqué ce point pour contenter les dirigeants occidentaux, notamment le nouveau président français Emmanuel Macron, qui ne cessent, depuis un certain temps, de demander à l'Afrique de contrôler le nombre de ses enfants qui naissent. Le régime du président Issoufou Mahamadou s'étant jusque-là illustré comme l'un des plus zélés que le Niger ait connus dans l'exécution des consignes venant de l'Occident et particulièrement de la France, cette assertion peut bien être soutenable. Mais le hic c'est quand le président nigérien refuse obstinément d'évoquer beaucoup d'autres défis, incontestablement plus préoccupants que certains qu'il a cités, tout au long de son adresse à la Nation qui a pourtant duré près d'une trentaine de minutes. Les Nigériens ont, par exemple, constaté que leur président a,

cette fois-ci, passé sous silence des sujets sur lesquels lui-même s'était avec beaucoup de plaisir. C'est le cas de la lutte contre la corruption, de la lutte contre l'impunité, des réponses aux problèmes de la santé et de l'énergie, entre autres. Les Nigériens auront compris le silence de leur président si des solutions ont été trouvées à ces importants problèmes. Or, ce n'est pas du tout le cas. Par rapport à la corruption et en dépit de tous les mécanismes prévus par la Constitution et des institutions que lui-même Issoufou Mahamadou avait décidé de mettre en place, les observateurs sont presque unanimes à reconnaître qu'au Niger ce phénomène n'a jamais connu l'ampleur qu'il connaît depuis l'avènement du régime du président Issoufou Mahamadou. Elles sont nombreuses les affaires dans lesquelles des personnalités du régime et non des moindres ont été accusées de corruption. Et pourtant, aucune de ces personnalités n'a fait l'objet même d'une simple interpellation à la Police judiciaire, à plus forte raison d'une poursuite devant les tribunaux. On est ainsi de plain-pied dans la persistance de l'impunité que le président Issoufou Mahamadou a pourtant promis aux Nigériens de combattre sans aucune arrière-pensée. S'agissant de la question de la santé, les Nigériens moyens continuent à souffrir pour accéder même aux premiers soins dans les centres de santé publics où le moindre examen est facturé et où même les médicaments généra-

ques sont à la charge du malade. L'hôpital de référence, inauguré à grande pompe il y a de cela un an, n'est apparemment pas toujours prêt pour recevoir ses premiers patients. De nombreuses personnes, dont certaines sont prises en charge dans le budget de l'État, continuent à se rendre dans des pays du Maghreb, de l'Europe ou de l'Asie pour se faire soigner. Par rapport à la question de l'énergie, nombreux sont les Nigériens qui se demandent pourquoi le

président Issoufou Mahamadou a volontairement tu la centrale thermique de Gorou Banda que lui et ses partisans ont toujours présentée comme l'une des meilleures réalisations du programme de la Renaissance. Le magistrat suprême s'est-il rendu compte, à l'instar des habitants de Niamey, que malgré l'inauguration de cette centrale, les problèmes d'électricité demeurent toujours une préoccupation pour les populations de la capitale. Oumar Aboubacar Mohamed

## Déclaration du SYNMAE

### Les patrons des autoécoles dénoncent les conditions de délivrance du permis de conduire

A travers une déclaration qu'ils ont publiée le 02 août dernier, les responsables des autoécoles ont dénoncé la corruption qui, selon eux, se déroule lors des passages et de la délivrance des permis de conduire. Regroupés au sein du Syndicat national des professionnels d'enseignement de la conduite automobile (SYNMAE), ses patrons des autoécoles ont, ainsi, fustigé «la consécration de la corruption lors de passage des examens de permis de conduire et la délivrance de ceux-ci à des personnes qui ne se sont jamais présentées aux différents centres d'examen, ni même touché au volant». Tout en déplorant «les accidents graves et répétitifs de la circulation endeuillent en permanence la population nigérienne», ils ont aussi dénoncé «le système d'évaluation des candidats au permis de conduire à l'épreuve pratique, à travers une fiche illégale de notation, qui n'est basée sur aucun texte législatif ou réglementaire de l'État». En

outre, les patrons des autoécoles ont déploré «l'abandon de l'une des attributions du ministère des transports qui est de concevoir et de mettre en œuvre la politique sectorielle en matière des transports».

Au vu de toutes les préoccupations soulevées, le SYNMAE a demandé au gouvernement de mener une opération de contrôle pour identifier les détenteurs des vrais permis de conduire, de payer la cotisation du Niger à l'Organisation pour la sécurité routière en Afrique de l'Ouest (OSRAO) pour sept ans et pour un montant de 7 millions de francs CFA, d'opérationnaliser l'Agence nigérienne de la sécurité routière (ANISER) créée en novembre 2014, de retirer la fiche illégale de notation des candidats aux épreuves pratiques du permis de conduire et d'élaborer une nouvelle, de respecter les différents protocoles conclus avec le syndicat, de délivrer les permis suivant les délais réglementaires, entre autres.

Ibrahim Harouna

# Crise au PNDS-Tarayya : des départs suspectés

Après les départs concrets enregistrés au PNDS des personnalités éjectés de leurs perchoirs sous l'instigation des services mêmes de la présidence (ou du Président Issoufou Mahamadou lui-même ? Ou du cercle très restreint des caciques), l'heure est à présent à la prospection d'autres éventuels victimes. La première raison évoquée pour les premiers départs, notamment ceux du Secrétaire Général du gouvernement GandouZakara et du conseiller principal Alhousseini, est que ceux-là seraient très proches du ministre Bazoum Mohamed qui lui est déjà sur la sellette. Raison de taille quand on sait ce qui se susurre autour de ce ministre que l'on juge effronté et rebelle au Président Issoufou Mahamadou. En effet depuis que par des indiscretions et mêmes par des actes concrets sieur Bazoum Mohamed avait compris ce qui se trame dans son dos, ce cacique du PNDS Tarayya a décidé de rendre la monnaie de sa pièce à qui de droit, notamment le Président Issoufou Mahamadou qu'il considérerait désormais comme un adversaire politique de premier rang. Toute la situation se résume à ceci : Issoufou Mahamadou a en vue un autre successeur qui ne serait pas Bazoum et ce dernier ne saurait cautionner un autre candidat que lui à la tête du PNDS ! Les Guristes se retrouve très exactement dans la situation qu'ils avaient créée et entretenue au MNSD Nassara lorsqu'ils avaient poussé Tandja Mamadou à s'opposer à la candidature de Hama Amadou. Si sieur Bazoum et les camarades ont bonne mémoire, c'est bien sous

leurs agissements sournois que Tandja avait décidé de faire tazartché, un choix qu'ils savaient périlleux et contre lequel ils avaient réussi à embarquer les démocrates nigériens. C'est démontré depuis longtemps que sans cette option, jamais le PNDS ne serait arrivé au pouvoir car à cette époque, il suffisait d'un tour de main pour que Hama Amadou soutenu par Tandja fasse le plein des scrutins, pourquoi pas un passage au premier tour ? En tout cas à l'époque, l'engouement des nigériens derrière le MNSD était sans faille et très plausible. Alors la question qui se pose est celle-ci : le PNDS serait-il pris dans son propre piège au point où le Président Issoufou Mahamadou se refuse aujourd'hui à accepter comme successeur Bazoum Mohamed ? Certes, Bazoum Mohamed n'est pas aussi convainquant que Hama Amadou et il n'a rien de la popularité et de la clairvoyance d'esprit du premier ministre de Tandja. En tout cas plusieurs nigériens hésiteraient à voter Bazoum comme Président de la République, même dans le cas où ils auraient reçu la consigne de vote de leur formation politique. Malgré tout, il est quand même surprenant de voir qu'il y a encore quatre années à attendre et déjà ce sujet commence à miner le parti au pouvoir. Est-ce à dire que la raison est tellement saisissante qu'elle commence déjà à tourmenter les esprits ? De plus le Président Issoufou et les caciques n'auraient pas mieux fait d'accorder le bénéfice du doute à leur camarade de première heure ? Avant tout ce n'est point un seul homme

qui gouverne mais toute une équipe. Alors les camarades ne pourraient-ils pas accompagner et encadrer le Bazoum au cas où il serait élu ? Une autre question à se poser : tous ces gens ne voient-ils pas le fiasco ou le caractère futile de cette guéguerre qui semble très précoce ? En effet, à l'heure actuelle, au vue des nombreuses limites que la gouvernance de Mahamadou Issoufou est en train de servir au peuple nigérien, il est très difficile que cette même population renouvelle sa confiance au PNDS Tarraya. Alors le débat devait être plutôt centré non pas sur les hommes mais sur les stratégies électorales. Dans tous les cas, les dés sont déjà pipés. La machine est en marche et plus rien ne semble pouvoir l'arrêter. On attend juste de voir laquelle des deux parties se prononcera la première : Bazoum ou Issoufou ? Personne ne veut apparemment porter la responsabilité car l'acte le desservira. Bazoum aurait plus à gagner si ce sont les instances du PNDS qui décident de son exclusion. Il martèlerait sur la trahison et très certainement il gagnera quelques sympathisants qui y compatirait. En attendant, ce sont les hommes proches de lui qui font les frais de la situation. Le nettoyage a commencé. L'on se demande alors si Bazoum, détenant encore une parcelle de responsabilité au PNDS peut observer les bras croisés que ses hommes soient éjectés de leurs postes ? Est-ce une façon de le faire se décider à annoncer son départ ?

**Bouda**

## Plus de 14 000 villas construites sur la CV

### Le RSV-NI'IMAs inquiète de la disparition programmée de la Ceinture Verte

A l'occasion de la célébration de l'indépendance du Niger, le 3 août 2017, le Rassemblement pour un Sahel vert (RSV-NI'IMA) a effectué une opération de reboisement au CES Franco-arabe Cheick Omar Ismaël de Talladjé, dans le 4<sup>e</sup> arrondissement communal de Niamey. Une centaine d'arbres a ainsi été plantée le samedi 5 août 2017 dans l'enceinte de cette école.

Depuis plusieurs années, le RSV-NI'IMA est mobilisé et fortement engagé sur le sort de la Ceinture verte. Ce poumon vert d'une superficie initiale de 2500 hectares à sa création avait pour vocation de protéger la ville de Niamey des intempéries mais aussi de réguler le climat de la capitale. Aujourd'hui, selon les dernières informations, environ 70 % de la Ceinture Verte a disparu sous les impitoyables assauts des morcellements de sa superficie pour les besoins de construction d'habitations entre autres. Pire, selon des sources non officielles, quelques 14000 villas auraient été érigées sur l'espace de la Ceinture Verte. Les mêmes sources indiquent que pour la plupart, ces constructions se font « nuitamment » histoire sans doute d'éviter d'attirer l'attention.

Toutefois, il semble, les constructions se-



raient arrêtées et gelées par l'administration du ministère de l'environnement qui aurait confié le dossier au Procureur de la République étant entendu que cet espace d'utilité publique ne devait jamais être vendu à des privés et que tous les actes délivrés sont illégaux. Hélas ! Il arrive aussi que ce soit le gouvernement lui-même qui est à la base des misères de la Ceinture Verte non seulement par son inertie mais aussi parfois par ses propres actions. Rappelons à cet effet que de 2012 à 2015, le RSV-NI'IMA a effectué des opérations de plantation d'arbres dans l'emprise de cet espace en vue de le reboiser. Mais, l'Etat a tout détruit pour les besoins de l'édification du bâtiment abritant le Centre antiterroriste.

Hors du Niger, la cause de la Ceinture Verte est aussi plaidée par le parti vert de notre pays. C'est le cas lors de la COP21 à Paris et la COP22 à Marrakech ainsi qu'à l'occasion du 4<sup>ème</sup> Congrès des Verts Mondiaux

tenu à Liverpool (Angleterre) du 29 mars au 2 avril 2017.

A cette occasion une résolution commune N°4 a été adoptée par le Congrès sur proposition des Verts du Niger, du Sénégal, de Venezuela et de Mongolie pour entre autres condamner le phénomène d'accaparement des terres agricoles et pastorales, la pollu-



tion de l'environnement par les industries extractives et la destruction des forêts et autres espaces Verts en particulier la Ceinture Verte de Niamey.

En ce qui concerne le Niger, les Verts mondiaux se félicitent de la mobilisation des Verts du Niger et demandent au gouvernement du Niger de mettre fin à la destruction de la Ceinture Verte de Niamey, au phénomène d'accaparement des terres agricoles et pastorales afin de protéger les populations vulnérables et de favoriser le processus du développement durable au Niger.

**Adamou Maiga**

# Réfugiés, l'agenda secret d'Emmanuel Macron au Sahel

Les mesures prises en France pour lutter contre l'immigration illégale constituent un inventaire à la Prévert qui transpire le souffre et la peur. Depuis une décennie, il y eût pêle-mêle – et pour ne citer que les plus polémiques- la création du Ministère de l'immigration et l'identité nationale sous Sarkozy, les aides au retour vers les pays de l'Est qui aidaient surtout à revenir vers l'hexagone, la réforme contestée du droit d'asile en 2015...

La dernière proposition en date a marqué les esprits par son audace poussée à l'extrême. La semaine dernière, en parallèle de « son » sommet sur la Libye, Emmanuel Macron a annoncé la création au cours de l'été de hotspots (ou centres avancés) de traitement des demandes d'asile au sud de la Libye, au nord du Tchad et au nord du Niger. Bien loin des frontières françaises, où sont d'ordinaire examinées les requêtes de ce type.

## Le Sahara sous contrôle

L'idée est ici de réguler les principales voies de migration clandestine à travers le Sahara. En effet, des dizaines de milliers d'africains – principalement originaires d'Afrique de l'Ouest ou de la corne du continent- empruntent les routes désertiques de l'exil, passant par Agadez au Niger ou à l'est de Faya au Tchad. Des centaines meurent de faim et de soif, abandonnés par les passeurs dans ces zones arides, où le thermomètre monte à plus de cinquante degrés le jour et descend en dessous de zéro une fois le soleil couché. D'autres, une fois arrivés en Libye, sont réduits en esclavage quand ils ne finissent pas noyés en Méditerranée.

Face à ce drame qui se répercute jusqu'en France où les plus « chanceux » échouent à Calais, Macron entend agir à la source. Il veut délocaliser des centres de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) au cœur du Sahara, dans ce triangle Tchad-Niger-Libye, eldorado de tous les trafics et de toutes les misères. Ainsi, les demandes d'asile seraient directement étudiées sur place, en à peine quelques jours. Les personnes éligibles à l'asile pourraient continuer leur chemin. Les déboutés seraient retournés vers leur pays d'origine sans avoir à prendre plus de risques.

## Des droits bafoués

Sauf que ce projet, lorsque l'on y regarde d'un peu plus près, est condamnable à plus d'un titre. Déjà car il bafoue allègrement les droits fondamentaux des candidats à l'exil. Sur le territoire français, la procédure actuelle de demande d'asile auprès de l'OFPRA est loin d'être parfaite, mais au moins offre-t-elle quelques garanties d'impartialité et de sérieux au migrant : examen approfondie de sa demande, possibilité d'un recours auprès de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA)... Comment les agents de ces hotspots (ou centres de tri comme les ont rebaptisés de nombreux titres de la presse africaine) pourront-ils juger de la crédibilité d'une demande de protection en quelques jours grand maximum, et sans avoir le temps de faire recoupements nécessaires ? De plus, comment les déboutés pourront-ils former un recours devant les juges de la CNDA ? L'on voit mal ces derniers se déplacer de leur immeuble de Montreuil jusqu'à ces régions inhospitalières.

## Des trafics juteux

A cela s'ajoute plusieurs problèmes d'ordre pratique. Outre l'inévitable question de la sécurité des personnels administratifs français détachés sur place, les ONG se demandent comment les migrants seront arrêtés et orientés vers ces hotspots. Malgré les annonces rassurantes de ces derniers mois, les flux de migrants allant vers

la Libye continuent d'être importants – j'ai pu le constater de mes propres yeux lors d'un séjour quelque peu mouvementé à Agadez, au mois de décembre 2016.

Est-ce en raison de la détermination des migrants, de l'astuce des passeurs ou de la passivité parfois complice des autorités locales ? Sans doute un peu des trois. Il n'en reste pas moins que le Sahara demeure un véritable tonneau des Danaïdes, où les migrants circulent aussi facilement que les armes, la drogue ou l'or. Il faudra donc que les autorités françaises rallient à leur projet des parties qui souvent, ont intérêt à ce que la migration clandestine continue d'exister. Par exemple, au sud libyen, les groupes touareg, toubou ou encore la tribu arabe des Ouled Souleiman tirent une importante partie de leurs revenus du trafic d'êtres humains.

## Les Soudanais en ligne de mire

En 2016, en France, les nationalités ayant le plus sollicité l'asile sont dans l'ordre le Soudan, l'Afghanistan, Haïti, l'Albanie et la Syrie. Seuls les soudanais seraient donc géographiquement concernés par l'installation des centres de l'OFPRA dans le Sahara. Et encore... une grande partie d'entre eux transitent actuellement par l'Egypte, évitant le borbier libyen.

Il serait par conséquent utopique de croire que cette mesure assècherait totalement le flux de réfugiés. Il faudrait pour ce faire un plan bien plus ambitieux et plus coûteux ; mais cela nécessiterait l'implication de l'Union Européenne, dont les pays membres sont dans leur grande majorité hostiles à l'idée des centres avancés.

## Nos amis africains, Déby et Issoufou

Y aurait-il donc un agenda caché ? Les hotspots sahariens seraient-ils la partie visible de la dune ? Le triangle frontalier Tchad-Niger-Libye est un oued qui menace à chaque moment de déborder et de tout inonder. Plusieurs groupes rebelles tchadiens y sont implantés, dont ceux de Mahamat Nouri, Hassan Boulmaye et Mahamat Mahdi Ali.

Le régime nigérien est également menacé à intervalles réguliers ; le dernier épisode en date étant la rébellion du toubou Adam Tcheke Koudigan. Au sud libyen, si les troupes d'Haftar gagnent du terrain, la zone reste encore aux mains d'une multitude de milices aux objectifs aussi divers que versatiles.

L'armée française y intervient souvent dans le cadre d'opérations semi-clandestines, officiellement pour lutter contre le djihadisme. Sauf que Daesh a été décimé à Syrte en 2016 et ses débris ne s'aventurent pas jusqu'au sud libyen (ou Fezzan), préférant rejoindre les milices de Benghazi ou même les rangs de Khalifa Haftar... En réalité, ces interventions visent à soutenir l'allié Haftar et à éloigner tout danger pesant sur deux régimes amis de la France : celui du satrape tchadien Idriss Deby et celui du démocrate nigérien ayant tourné casaque, Mahamadou Issoufou.

## Mise sous tutelle

En somme, l'annonce de Macron sur les centres de l'OFPRA devrait être considérée comme totalement farfelue si elle ne laissait entrevoir un projet bien plus inquiétant : la mise sous tutelle par la France de cette partie du Sahara. Selon plusieurs sources, les hotspots ne seraient qu'un prétexte à une implantation plus large, notamment dans le domaine militaire. Et il ne faudra pas



compter sur Deby ou Issoufou pour s'en émouvoir. Ceux-ci seront bien trop heureux de brader leur souveraineté contre quelques financements internationaux et un blanc-seing de l'Elysée leur permettant de continuer à opprimer à loisir leurs populations. De leur côté, l'ancienne puissance coloniale en retirera plusieurs avantages : la réduction substantielle du nombre de migrants arrivant en Europe, l'extension de son pré carré sahélien et la sécurisation des frontières de ses alliés régionaux. A cela pourrait s'ajouter des bénéfices économiques certains, lorsque l'on sait que cette région est riche en ressources aurifères et pétrolières encore exploitées de manière artisanale. Et l'on ne s'empêchera pas ici de songer au projet du Général de Gaulle, qui entendait au tournant des années 60, conserver le Sahara et ses immenses richesses sous protectorat français.

## Le développement comme priorité

Quoi qu'il en soit, le projet aventureux d'Emmanuel Macron ne pourra longtemps occulter le véritable cœur du problème : le développement des pays d'Afrique subsaharienne. Et tant que l'Etat français continuera à soutenir des régimes aussi peu soucieux du bien-être de leurs populations que du respect des Droits de l'Homme, aucune police, aucune armée française ou africaine, aucun hot spot ne pourra empêcher des désespérés de se lancer à l'assaut du plus grand désert du monde.

Par La redaction de Mondafrique

## LE MONDE D'AUJOURD'HUI HEBDOMADAIRE NIGERIEN D'INFORMATIONS GENERALES ET D'ANALYSE

Siège Terminus, 1<sup>er</sup> virage à gauche après l'Hôtel Terminus en venant du Rond point Grand Hôtel.

RCCM-NI-NIA-2014-B-2269 /  
NIF:297 59/S

E-mail : [lemonde\\_niger1@yahoo.fr](mailto:lemonde_niger1@yahoo.fr)

**Directeur de publication**  
Ibrahim A. YERO  
CEL : 90.06.78.46

**Directeur Commercial**  
Inoussa DICKO  
90.00.99.83 / 96.75.34.12

**Conception & Composition**  
**LE MONDE D'AUJOURD'HUI**  
Tirage : 1 500 Exemplaires sur  
les presses de la G.I.N

**Extrait de l'ordonnance 2010-035 du 04 juin 2010 portant régime de la liberté de presse au Niger**

**CHAPITRE X : Des poursuites et de la répression**

**SECTION I : Des personnes responsables des crimes et délits commis par voie de presse**

**Article 67 :** En matière de délit de presse, la détention préventive est interdite. Le juge ne peut décerner ni un mandat de dépôt ni un mandat d'arrêt.

**NO COMMENT !**



**M. Ali Soumana, Fondateur de l'Hebdomadaire le Courrier arrêté depuis le 29 juin 2017 et déporté à Filingué**